

Comme preuve que le Gouvernement britannique ne s'opposerait pas à la nomination de ces évêques sans diocèse, le Cardinal préfet cite le cas récent de Terre-Neuve. Le Clergé et les fidèles de l'île, jusque là dépendants de l'Évêque de Québec, ayant demandé au Saint-Siège par l'entremise de l'Archevêque de Dublin que le Révérend Père Louis Odonell, de l'ordre de saint François, (6) alors Préfet Apostolique de Terre-Neuve et des îles adjacentes, fût muni du caractère épiscopal pour la meilleure administration de son Église, on chercha à savoir si le pouvoir civil s'opposait à l'inauguration du nouvel évêque et, nulle objection n'ayant été manifestée, il plut à Sa Sainteté de le nommer vicaire apostolique de Terre-Neuve avec titre d'évêque de Thyatire.

“ Comme le Gouvernement, concluait le cardinal Préfet, ne s'est pas opposé à l'exercice de la charge épiscopale du nouvel évêque sur les plages jadis soumises à votre juridiction et relevant maintenant de la délégation immédiate de Rome, nous avons la confiance que le Pouvoir civil accordera facilement son assentiment à ce qu'un deuxième et un troisième coadjuteur vous soient donnés, dans le seul but de vous aider et de vous soulager. L'Évêque de Québec est d'ailleurs prié d'exprimer ouvertement son sentiment là-dessus au Saint-Siège.”

L'auteur de cette lettre fut le célèbre cardinal Hercule Gerdil, qui, au Conclave où fut élu Pie VII, à Venise, devait être proposé comme un des candidats aptes à recevoir la majorité des suffrages, et serait peut-être devenu pape sans l'exercice du privilège abusif de *veto* concédé à l'Autriche, et aujourd'hui heureusement aboli, grâce à l'action du pape Pie X de sainte mémoire. (7)

C'est à dessein que nous avons cité en peu au long ce document. Il constitue en effet, en quelque sorte, la charte préliminaire et le programme de l'établissement progressif de la métropole et de la province ecclésiastique de Québec. Emané spontanément du Saint-Siège, ce programme devait servir de règle aux évêques Hubert, Denaut, Plessis et Panet, et Dieu sait

(6) Une erreur de copiste assigne le P. Odonell à l'Ordre des Frères Prêcheurs.

(7) Le cardinal Gerdil était savoyard d'origine, étant né au petit bourg de Samoëns, que nous vîmes un jour niché près d'un contrefort des Alpes; ce fut à l'occasion d'une visite au collège de Taninges, dans la vallée et près de la ville du même nom, dans la Haute-Savoie.